



MAIRIE DE LANTENAY

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 03 JUIN 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 03 juin 2024 à 19 heures, sur convocation en date du 27 mai 2024 de Monsieur Jean-Louis BENOIT, Maire.

Etaient présents :

Mr BENOIT Jean-Louis – Mr Raymond BALLAND - Mr PERTREUX Anthony - Mr CHABAUD Michel - Mme DUNEZAT Sandrine - Mr MIALON Jean-Pierre - Mr PELISSON Alexandre – Mme PELISSON Georgette – Mme Evelyne SAVEY-GENET.

- Mr Kevin CHEVILLON a donné procuration à Mr PELISSON Alexandre.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine DUNEZAT.

SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

- I. Monsieur le maire demande l'approbation du Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 29 avril 2024.**

Approuvé à l'unanimité

II. Pour débats et décisions :

- **Délibération 2024-004-021 : Convention de location de la salle polyvalente et règlement d'utilisation.**
- **Organisation et Mise en place des « Responsables location » de la salle polyvalente :**
 - Mmer Dunezat Sandrine
 - Mr Pelisson Alexandre
 - Mr Pertreux Anthony
 - Mr Balland Raymond

Le présent règlement reprend les dispositions particulières pour la réservation de la salle municipale :

| Période | Particuliers « Béguélins » | Associations extérieures | Entreprises / Autres organismes |
|---------------------------|-------------------------------|-----------------------------|------------------------------------|
| Mai à Septembre inclus | 100 € | 150 € | 200 € |
| Octobre à Avril inclus | 150 € | 200 € | 250 € |

| | | | |
|---|-------|-------|-------|
| Caution (à l'ordre du Trésor Public) | 500 € | 500 € | 500 € |
|---|-------|-------|-------|

Approuvé à l'unanimité

- **Délibération 2024-004-022 : Modification du règlement du RPI :**
- **Article 22 : En cas d'éventuels impayés, le recouvrement sera confié à la Trésorerie qui procédera à l'encaissement par l'émission d'un titre de recettes et aux éventuelles poursuites.**
La famille recevra une première lettre d'avertissement indiquant notamment la possibilité pour la commune de ne plus accepter l'enfant ou les enfants au service de cantine/garderie.
Si la situation n'est pas réglée dans les délais impartis fixés par ce courrier d'avertissement, un courrier d'exclusion temporaire ou définitif sera alors transmis à la famille.

Approuvé à l'unanimité

- **Délibération 2024-004-023 : Création d'une salle des associations et aménagement d'un atelier technique municipal : Avenant n°2 Lot n°02 Démolitions et Petite maçonnerie : Entreprise JACQUET SAS.**
 - **Devis n° 23-09-32 Ind.B : Aléas chantier : impact étude de sol et étude structure prévue au lot GO**
 - **Montant du devis HT : 24 101.70 €.**
 - **Devis n° 24-03-23 Aléas chantier : Optimisation suite à aléas chantier**
 - **Montant du devis HT : - 10 090.50 €.**
 - **Montant de l'Avenant HT : 14 011.20 € - TVA : 2 802.24€ - Montant TTC : 16 813.44 €.**

Approuvé à l'unanimité

- **Délibération 2024-004-024 : Création d'une salle des associations et aménagement d'un atelier technique municipal : Avenant n°2 Lot n°06 Menuiseries extérieures aluminium – Métallerie Entreprise SAS TOURNIER.**
 - **Modifications du marché de base.**
 - **Economies suite à aléas avec simplification des menuiseries prévues au marché de base :**
 - **Montant HT : -3 555.25 € - TVA : -711.05 € - Montant TTC : - 4 266.30 €.**

Approuvé à l'unanimité

III. Etat d'avancement des projets :

- Travaux hangar : Avancement :

- Présentation du planning fin des travaux
- Décision sur le type de portes industrielles à installer :
 - Battantes suivant devis reçu.
 - Sectionnelles.
- Une réunion sera organisée après réception des devis des entreprises consultées.
- Présentation du tableau de suivi budgétaire des engagements de dépenses du projet réhabilitation du hangar communal.

- Proposition de vente d'une parcelle de forêt parcelle B26 « La Covette » :

- Estimation de la commission « forêts » après visite et comptage des bois : 2 677 €.

- Nous avons fait installer la fibre optique à la mairie-école.

- Notre prestataire téléphone Alliance réseaux a également fait migrer la messagerie vers Outlook avec la mise en place d'adresses identifiées :

- mairie@lantenay01.fr
- comptabilité@lantenay01.fr
- benoit.jeanlouis@lantenay01.fr
- balland.raymond@lantenay01.fr
- pertreux.anthony@lantenay01.fr
- garderiecantine@lantenay01.fr

IV. Compte rendu de réunions :

- Réunion le 30 mai en mairie de Vieu-d'Izenave avec le Président de HBA pour évoquer le sujet de la Zone Artisanale des Brous :

- Participants : le maire + 2 adjoints de Vieu-d'Izenave - le maire de Brénod – le maire + 2 adjoints d'Outriaz – JL BENOIT et Anthony PERTREUX.
- La zone artisanale, créée il y a plus de 20 ans, a subi une modification substantielle en 2019 à la demande des services de HBA qui ont demandé de récupérer de la surface d'aménagement industrielle pour les zones d'Oyonnax.
- Plus de 3Ha de la Z.A des Brous ont été déclassées en zone agricole, ce qui fait qu'actuellement il n'y a plus de parcelles constructibles.
- Plusieurs artisans de la combe du Val cherchent à s'installer et nous ne disposons pas de terrain à proposer.
- Nous avons demandé au président de revoir les conditions de cette modification et de remettre en zone artisanale les surfaces déclassées.

- Réunion RPI le 31/05/2024 avec 1 adjointe et 1 conseillère d'Outriaz, aucun représentant d'Izenave.

- Modification du règlement de la cantine garderie.

- Choix d'un autre mode de livraison et de facturation du prestataire de restauration.
- Validation d'achat de jeux pour les enfants de la garderie.

V. Questions diverses :

- Lecture de la lettre reçue le 22 mai 2024 de « Gitans d'Hier et d'Aujourd'hui ».
- Information école maternelle de Lanteny, scolarité 2024-2025 :
 - L'enseignante, Anne-Laure VERNAT ROUBY quittera son poste en fin d'année scolaire, après 19 années de classe de maternelle.
 - Elle sera remplacée à la rentrée de septembre par Mme Danielle ROY.
- Suivi créances en cours :
 - Créance Cantine/Garderie soldée.
 - Créance loyers : un chèque de 6 000 €, une SATD « Saisie administrative de tiers détenteur » Carsat est en cours pour le reste dû.

Programme des réunions de commissions.

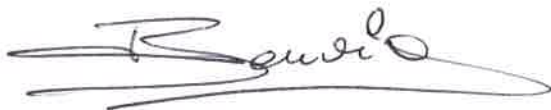
- Commission : Cadre de vie -> mardi 11 juin à 18h.

Merci de votre attention,

Fin de réunion 22 h 00.

**Le Président de séance,
Monsieur Jean-Louis BENOIT.**

**La Secrétaire de séance,
Madame Sandrine DUNEZAT.**



Toutes les délibérations relatives à ce Conseil Municipal sont consultables en mairie.